

[Plan d'action 2007

1. Mise en place de la **faîtière**.
2. Lancement du numéro de **téléphone unique** pour la Suisse et actions pour le faire connaître.
3. Préparation de la **campagne nationale de sensibilisation**
Début prévu de la campagne : 2008.
4. Communication des résultats de l'étude sur **les coûts économiques de l'illettrisme** (OFS/BASS/L+E).
5. Création ou **renforcement des bases légales** de financement cantonal de la lutte contre l'illettrisme.
6. Elaboration, en collaboration avec les autres acteurs, d'une **stratégie pour introduire le financement la formation élémentaire des adultes** dans la future loi sur la formation continue. Eventuellement : introduction par le Parlement d'un financement dans le message FRT 2008-2011.
7. Intensification de la **coopération entre les sections alémaniques**
8. Examen de l'opportunité de la reprise progressive de la **formation pour les formateurs alémaniques** dans le domaine de l'illettrisme (projet FSEA en Suisse alémanique, la formation L+E existant déjà en Suisse romande).
9. Coordination et communication des actions menées en Suisse autour de **la Journée mondiale de l'alphabétisation du 8 septembre**.
10. Mise en place d'une base commune suisse pour l'établissement de **statistiques de la formation d'adultes en situation d'illettrisme**